

Formation ACTUALITÉ EN DROIT PUBLIC

LES JEUDI 19 & VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2024

ANIMÉE PAR MONSIEUR SAMUEL DELIANCOURT

Vice-Président, Tribunal administratif d'Orléans,
Professeur associé, Faculté de droit, Université
Jean Monnet



I.C.E.A (l'Institut Catholique
Européen des Amériques)
122 BIS, RUE VICTOR SÉVÈRE
97200 FORT-DE-FRANCE



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation associant aspects théoriques et pratiques
- Distribution du plan de formation aux inscrits
- Support pédagogique remis après la formation
- 10h00 validées au titre de la formation continue

Prise en charge de la formation au titre des fonds collectifs

Objectifs :

“ Maîtriser le contentieux administratif et les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles relatives aux thèmes abordés. ”

Niveaux

Niveau 2-3
Prérequis : pratiquer le
Droit Public

Tarifs & informations

- 130 €
- 90 € Jeune Barreau
(- de 3 ans de Barre)

Inscription & paiement en ligne

sur le site de l' EDAMA :
www.ecoleavocats-martinique.fr

Organisme de formation continue



N° de déclaration d'activité : 02 97 33 204 97
N° SIRET: 794 063 701 00013
Palais de Justice - 35 boulevard du Général du Gaulle
97200 FORT-DE-FRANCE

DÉCEMBRE
19 & 20

Programme de formation

MATIN

Jeudi 19 Décembre

8h30 - 12h30

**LES CONDITIONS DE RECEVABILITÉ D'UNE REQUÊTE
DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF**

- Eviter l'écueil des ordonnances R. 222-1 du code de justice administrative
- Les recours en annulation
- Les recours en responsabilité : les fondements de responsabilité et faits générateurs
- La notion d'urgence en référé-suspension et liberté
- Illustrations

14h00 - 17h00

APRES-MIDI

ACTUALITÉ DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF

- Le contentieux de l'annulation
- La condition de la responsabilité
- La rédaction des conclusions
- Les injonctions sollicitées et prononcées
- Discussions et retours

MATIN

Vendredi 20 Décembre

8h30 - 12h30

ACTUALITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Les dernières évolutions législatives
- La jurisprudence 2024
- Le contentieux disciplinaire
- Les modes de preuve
- L'enquête administrative
- Les congés imputables au service (CITIS)
- Divers

Informations sur : www.ecoleavocats-martinique.fr

• Tel : +596 696 08 60 98

• presidence@ecoledesavocats-martinique.fr